



**THE CITY OF WINNIPEG
PROPOSED 2008 LOCAL IMPROVEMENT
WORKS PROGRAM
INTENTION TO MAKE CERTAIN LOCAL
IMPROVEMENTS
AND TO IMPOSE LOCAL IMPROVEMENT
TAXES UPON THE FRONTAGE PROPERTIES**

NOTICE IS HEREBY GIVEN pursuant to Section 409 of The City of Winnipeg Charter that the undersigned intends to submit the local improvement works described in the Schedule set out below to the Council of The City of Winnipeg for consideration and approval for inclusion in the 2008 Capital Works Program and for authorization to undertake those works. NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN that any one or more of the works may be undertaken by the City and local improvement taxes for the whole or part of the cost thereof will be imposed, as stated in the Schedule, upon the real property benefited thereby, unless the registered owners of at least three-fifths of the real property that is to be benefited by any particular work, file objections to the proposed local improvement within 31 days of the date of this notice.

OBJECTIONS TO THE PROPOSED LOCAL IMPROVEMENTS MUST BE FILED **IN WRITING** (BY MAIL OR IN PERSON) AT:

**OFFICE OF THE CITY CLERKS
COUNCIL BUILDING
510 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3B 1B9**

Office hours: 8:30 am - 4:30 pm Monday through Friday

Official objection forms may be obtained from the ASSESSMENT AND TAXATION DEPARTMENT at the address noted below.

**LOCAL IMPROVEMENTS SECTION
Main Floor - 510 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3B 3M2**

Phone: 986-2539 or 986-2086

Office hours: 8:30 am - 4:30 pm Monday through Friday

THE ABSENCE OF SUFFICIENT OBJECTIONS DOES NOT MEAN THAT THE CITY WILL PROCEED WITH THE WORK OR INCLUDE ANY ONE OR ALL OF THESE IMPROVEMENTS IN THE 2008 CONSTRUCTION PROGRAM.

RIEL COMMUNITY

Concrete Lane Pavement – Twenty Year Term

Estimated Cash Cost per assessable frontage foot \$ 170.00
Estimated Annual Rate per assessable frontage foot \$ 16.05

14 feet wide (6 inches thick) on the first north-south lane east of rue Des Meurons from the south limit of rue Desautels to a point approximately 157 feet.

Concrete Lane Pavement – Twenty Year Term

Estimated Cash Cost per assessable frontage foot \$ 195.00
Estimated Annual Rate per assessable frontage foot \$ 18.41

16 feet wide (6 inches thick) on the first east-west lane south of rue Desautels from rue Bourgeault to rue Des Meurons.

Lane Oiling – One Year Term

Estimated Cash Cost per assessable frontage foot \$ 12.00
12 feet wide on the first east-west lane south of Kitson Street from Kenny Street to Tache Avenue.

By Order

R. Kachur
City Clerk
City Clerks Office

March 31, 2008



**VILLE DE WINNIPEG
PROGRAMME DES AMÉNAGEMENTS
LOCAUX DE 2008
INTENTION DE PROCÉDER À CERTAINS
AMÉNAGEMENTS LOCAUX
ET D'IMPOSITION DE TAXES D'AMÉNAGEMENT
LOCAL SUR LA LONGUEUR DE FAÇADE DES BIENS**

Nous vous donnons avis par les présentes, en conformité avec l'article 409 de la *Charte de la ville de Winnipeg*, de notre intention de soumettre à l'étude et à l'approbation du Conseil municipal de Winnipeg les projets d'aménagements locaux énoncés dans le tableau ci-après en vue de leur inclusion dans le Programme des immobilisations de 2008 et de leur autorisation. Nous vous donnons également avis par les présentes que la ville peut procéder à un ou plusieurs de ces aménagements locaux et en imputer le coût, en tout ou en partie, sous forme de taxe d'aménagement local, aux biens-fonds auxquels ils profiteront, coût qui est indiqué ci-après, à moins que les propriétaires inscrits de biens-fonds dont la longueur de façade représente au moins les trois cinquièmes de la longueur totale de façade sur laquelle doit porter le coût des aménagements en question ne déposent une opposition à l'égard de ces projets d'aménagements locaux, et ce, dans les 31 jours qui suivent la publication du présent avis.

LES OPPOSITIONS AUX AMÉNAGEMENTS LOCAUX PROPOSÉS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES **PAR ÉCRIT** (PAR LA POSTE OU EN PERSONNE) AU :

**BUREAU DU GREFFIER
IMMEUBLE DU CONSEIL**

**510, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9**

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

Vous pouvez vous procurer des formulaires d'opposition officiels au SERVICE DE L'ÉVALUATION ET DES TAXES, à l'adresse indiquée ci-dessous.

SECTION DES AMÉNAGEMENTS LOCAUX

**510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M2**

Téléphone : 986-2539 ou 986-2086

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

L'ABSENCE D'OPPOSITIONS SUFFISANTES NE SIGNIFIE PAS QUE LA VILLE VA PROCÉDER AUX AMÉNAGEMENTS LOCAUX OU QU'ELLE VA LES INCLURE, EN TOUT OU EN PARTIE, DANS SON PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 2008.

DISTRICT DE RIEL

Bétonnage de ruelle — payable sur vingt ans

Coût estimatif au comptant par pied de façade imposable 170,00 \$
Tarif estimatif annuel par pied de façade imposable 16,05 \$

Largeur de 14 pieds (épaisseur de 6 pouces) sur la première ruelle nord-sud à l'est de la rue Des Meurons, à partir de la limite sud de la rue Désautels jusqu'à un point se situant à environ 157 pieds.

Bétonnage de ruelle – payable sur vingt ans

Coût estimatif au comptant par pied de façade imposable 195,00 \$
Tarif estimatif annuel par pied de façade imposable 18,41 \$

Largeur de 16 pieds (épaisseur de 6 pouces) sur la première ruelle est-ouest au sud de la rue Désautels, à partir de la rue Bourgeault jusqu'à la rue Des Meurons.

Pose d'abat-poussière – payable sur un an

Coût estimatif au comptant par pied de façade imposable 12,00 \$

Largeur de 12 pieds sur la première ruelle est-ouest au sud de la rue Kitson, à partir de la rue Kenny jusqu'à l'avenue Taché.

Par ordre
R. Kachur,
greffier
Bureau du greffier

31 mars 2008